

dans le VII^e et le VIII^e siècle par l'incursion des Barbares, et ce qui avait échappé à leurs mains fut envahi par les seigneurs, qui s'étaient armés pour les chasser.

« C'est ce qui nous est attesté par notre archevêque saint Adon, dans ses Annales, à l'an 726 et 727, où, parlant de saint Villicaire, l'un de ses prédécesseurs, il fait la triste peinture de l'état de la ville de Vienne en ces termes : *Willicarius, cum furioso et insano satis consilio Franci res sacras Ecclesiarum ad usus suos retorquerent, videns Viennensem Ecclesiam suam indecenter humiliari, relicto episcopatu in monasterium sanctorum Martyrum Agaunensium ingressus, vitam venerabilem duxit. Vastata et dissipata Viennensis et Lugdunensis provincia aliquot annis sine episcopis utraque Ecclesia fuit, laicis sacrilege et barbare res sacras obtinentibus.*

« Le comte Albou, instruit par son archevêque saint Bernard, qu'Épône était une terre de son Église, se laissa persuader par ce saint archevêque de remettre cette terre à l'empereur, de qui il la tenait, lequel la rendit en même temps à l'église de Vienne. Il n'est pas difficile de comprendre que, par un esprit de reconnaissance, ce saint archevêque et son Église donnèrent Épône au comte Albou, en fief mouvant de Vienne, et que ce comte donna dans la suite son nom à cette terre. En effet, les gens de cette contrée, encore aujourd'hui, ne disent point la comté d'Albou, mais la comté d'Abbon, et dans les anciens actes on ne la nomme pas autrement.

« Il ne faut donc pas mettre le comté d'Épône à Ponas, qui est à trois lieues de Vienne, parce que ce lieu n'a jamais appartenu à l'Église de Vienne, et qu'on n'y trouve point les vestiges des églises de Saint-André et de Saint-Romain.

« Il ne faut pas non plus le mettre à Yenne par les mêmes raisons, et parce qu'Yenne n'est ni du diocèse, ni de la métropole de Vienne.

« Il est aisé de voir que ceux qui ont fait les dissertations